

Étude de cas | ECvineyard Protect

# La protection des vignes dans le chablisien avec ECvineyard Protect.

Déploiement du câble de mise hors gel Danfoss ECvineyard Protect sur le domaine Louis Moreau à Chablis sur une parcelle de Chardonnay.

[www.chauffage.danfoss.fr](http://www.chauffage.danfoss.fr)

## Situation générale

Le domaine Louis Moreau à Chablis est un domaine familial qui s'étend sur 50 hectares. Aujourd'hui, le vignoble est géré par Louis Moreau, représentant de la sixième génération de viticulteurs de la famille. Avec 80% de la production dédiée à l'export, les vins du chablisien jouissent d'une notoriété exemplaire en France et dans le monde.

Depuis 2015, des gelées récurrentes sévissent sur les parcelles de Chardonnay du domaine, détruisant ainsi une partie de la production. En moyenne, par année, le gel sévit durant 5 nuits.

Jusqu'alors, l'entreprise Louis Moreau utilisait des bougies comme moyen de lutte contre le gel. Une solution coûteuse en temps, en énergie et en moyens humains.

## Parties prenantes :



**Louis MOREAU**  
Viticulteur exploitant



**IONELEC**  
Distributeur électrique



**Damien BELLAT**  
Électricien installateur

## Enjeux client

Avec un coût à l'hectare très important et un rejet de fumées dans l'atmosphère, les bougies de lutte contre le gel des vignes n'apparaissent plus comme une solution rentable et durable pour le domaine Louis Moreau.

La volonté de Monsieur Louis Moreau était également de pouvoir compter sur la performance de son installation dans le temps sans entraver le travail des ouvriers.

Dans cette optique de protéger la vigne et de pouvoir récolter chaque année les grappes de raisins nécessaires à la production du vin, les câbles chauffant Danfoss ECvineyard Protect sont apparus comme étant la solution la plus adaptée.



**Retour sur investissement**

5-6 ans



**Coûts d'utilisation**

25€/h / hectare \*



**Satisfaction clients finaux**



\* 170 KVA/h environ 25 €/h par hectare selon mode de production

### Bénéfices client

L'installateur électricien Damien Bellat voit plusieurs avantages à utiliser le câble chauffant Danfoss ECvineyard protect. D'abord, c'est l'accompagnement de Danfoss qui l'a séduit avec une offre de service complète, de l'étude préliminaire au service après-vente.

Aussi, les liaisons froides préfabriquées dans les usines Danfoss offrent un gain de temps considérable dans le déploiement des systèmes de mise hors gel. Le raccordement à l'armoire électrique est grandement facilité.

Avec sa structure renforcée, le câble résiste sans problèmes aux intempéries, aux UV et à la corrosion, réduisant ainsi les demandes auprès du SAV.



### Bénéfices consommateurs finaux

Pour les viticulteurs, la solution de mise hors gel des vignes Danfoss ECvineyard Protect est idéale. Elle permet une protection efficace contre le froid et augmente grandement les chances de récolte.

- Une solution autonome renforcée qui réduit les coûts courants des vigneron
- Un retour sur investissement rapide avec un coût à l'hectare limité
- Une solution décarbonée respectueuse de l'environnement
- Un produit qui ne dénature pas le paysage
- Une solution silencieuse qui ne dérange pas le voisinage
- Une solution adaptée aux pratiques viticoles (passages des humains et des machines de taille et de vendanges)
- Une garantie de 20 ans proposée par Danfoss sur le câble ECvineyard Protect

### Danfoss Sarl

Climate Solutions • danfoss.fr • +33 (0)1 82 88 64 64 • cscfrance@danfoss.com

Toutes les informations, incluant sans s'y limiter, les informations sur la sélection du produit, son application ou son utilisation, son design, son poids, ses dimensions, sa capacité ou toute autre donnée technique mentionnée dans les manuels du produit, les catalogues, les descriptions, les publicités, etc., qu'elles soient diffusées par écrit, oralement, électroniquement, sur internet ou par téléchargement, sont considérées comme purement indicatives et ne sont contraignantes que si et dans la mesure où elles font explicitement référence à un devis ou une confirmation de commande. Danfoss n'assume aucune responsabilité quant aux erreurs qui se seraient glissées dans les catalogues, brochures, vidéos et autres documentations. Danfoss se réserve le droit d'apporter sans préavis toutes modifications à ses produits. Cela s'applique également aux produits commandés mais non livrés, si ces modifications n'affectent pas la forme, l'adéquation ou le fonctionnement du produit. Toutes les marques commerciales citées dans ce document sont la propriété de Danfoss A/S ou des sociétés du groupe Danfoss. Danfoss et le logo Danfoss sont des marques déposées de Danfoss A/S. Tous droits réservés.

« C'est l'entreprise Louis Moreau qui m'a contactée pour ce projet de câbles chauffants dans les vignes pour pallier à ce qu'ils utilisaient avant, c'est-à-dire des bougies. Ils voulaient quelque chose de plus fiable et surtout de moins polluant.

J'ai été très bien accompagné par les équipes de Danfoss. Le service commercial a bien compris mon projet et le service technique a géré le projet de A à Z.

La société Danfoss m'a aussi proposé un câble autorégulant, mais j'ai préféré le câble chauffant car il est plus abordable financièrement et plus facile techniquement. De plus, Danfoss peut nous proposer une solution préfabriquée ».

M. Damien BELLAT  
Artisan installateur électricien  
SARL DAMIEN BELLAT, Chablis

### Une installation électrique fixe faisant gagner du temps

Pour le domaine viticole de Monsieur Moreau, le choix d'une armoire électrique fixe a été préféré à une solution mobile pour alimenter les câbles chauffants Danfoss ECvineyard Protect.

L'intérêt de l'installation fixe pour le viticulteur est de gagner du temps à chaque mise en service des câbles. L'installation étant déjà prête à fonctionner à tout moment.

Sur cette armoire électrique réalisée par l'installateur électricien Damien Bellat, un voyant lumineux a été installé afin de donner rapidement une information sur l'état de fonctionnalité du câble chauffant électrique.

